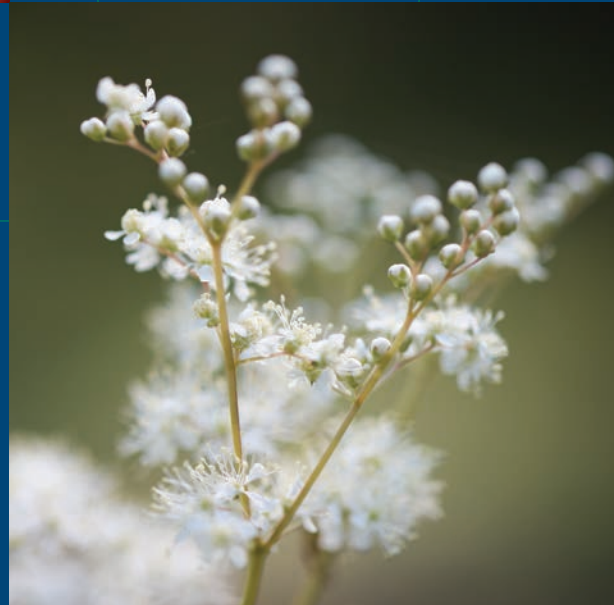
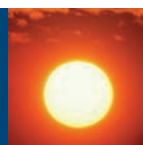


Rapport annuel 2013
Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement VUE



Mesdames et Messieurs,
chers partenaires et membres du VUE,

naturemade participe au tournant énergétique: *naturemade* soutient les plus-values volontaires et propose des solutions pour harmoniser protection et bénéfice. « L'Etat ne peut pas entreprendre le tournant énergétique à lui seul » - tel était le message principal de la conseillère fédérale Doris Leuthard pour l'ouverture de la *naturemade* energie arena 13. Lors de la manifestation, quatre entreprises ont reçu le prix *naturemade* pour leur large engagement privé au niveau suisse. « Nous faisons partie des entreprises qui sèment au lieu de seulement récolter » - voici comment le représentant de bio-familia, l'un des gagnants, a décrit l'engagement de son entreprise.

naturemade est toujours et encore le label de qualité le plus utilisé pour l'électricité. Cette année, l'électricité issue de sources renouvelables est devenue une offre standard en de nombreux endroits, ce qui a contribué à son développement ; une part de cette électricité est certifiée *naturemade basic*. La protection des cours d'eau est une plus-value tout-à-fait remarquable de *naturemade star*. Cela est particulièrement bien illustré par les mesures de revitalisation, d'interconnexion et de mise en réseau de nouveaux espaces réservés aux cours d'eau, ainsi que par les mesures de protection de la biodiversité. Depuis 2000, plus de 17 millions de francs du Fonds ont été utilisés pour financer des mesures d'amélioration écologiques. Les nouvelles conditions-cadres légales pour la protection des cours d'eau ont repris une partie des exigences de *naturemade star*. Mais la comparaison entre les exigences légales et les exigences du label publiée par le VUE montre que les centrales hydrauliques certifiées *naturemade star* sont toujours encore à la pointe au niveau écologique, car elles améliorent la qualité écologique plus rapidement, de manière plus conséquente et continue. Un autre point important du travail du comité a été d'adapter les critères *naturemade basic* pour l'énergie hydraulique aux nouvelles dispositions sur les débits résiduels. Ce travail a abouti au terme de longues discussions.

La production de biogaz sous licence a environ doublé, phénomène auquel contribuent aussi quelques installations allemandes. Erdgas Zurich et «ARA Bern» sont pour le moment encore les seuls concessionnaires directs. Mais sur le marché, le biogaz certifié *naturemade star* est ensuite distribué par plus de 40 fournisseurs qui travaillent comme sous-concessionnaires d'Erdgas Zurich. En tant qu'unique fournisseur de chaleur certifiée *naturemade*, IWB a contribué de manière marquante à l'accroissement des ventes.

Au total, la quantité d'énergie sous licence (production et distribution) a augmenté de 19 pourcents par rapport à l'année précédente pour atteindre 18 TWh/a, dont 96% d'électricité, 3% de chaleur et 1% de biogaz. En 2012, les ventes d'électricité certifiée *naturemade* ont augmenté de 19 pourcents par rapport à l'année précédente. Les produits *naturemade* occupent ainsi une part de marché d'au moins 36 pourcents pour les produits électriques renouvelables, et de 13 pourcents pour les produits *naturemade star*. Au total, 0.8 TWh d'éco-électricité certifiée *naturemade star* et environ 3 TWh d'électricité renouvelable *naturemade basic* ont été achetés.

Le succès de *naturemade* est principalement dû aux fournisseurs de produits certifiés, mais aussi aux producteurs et auditeurs, qui garantissent concrètement la qualité de la production énergétique sur place. Nous les remercions tous chaleureusement !



Anne Favatier
co-présidente du VUE
Services Industriels de Genève



Rico Kessler
co-président du VUE
Pro Natura



Cornelia Brandes
gérante du VUE



Association et certifications

Membres

Fin 2013, le VUE comptait 173 membres actifs et 3 membres passifs. Les nouveaux membres enregistrés en 2013 sont: Liechtensteinische Kraftwerke, Alteno Solar AG, Elektrizitätswerk Fehraltorf, Smartvolt AG, Stall Badgut, Technische Betriebe Flawil, Trimmiser Industrielle Betriebe (TIB), EV Rorschacherberg, Industrielle Betriebe Murten, Josef Bisang, Energie Zukunft Schweiz, Gemeinde Brienzwiler.

Répartition des membres, fin 2013

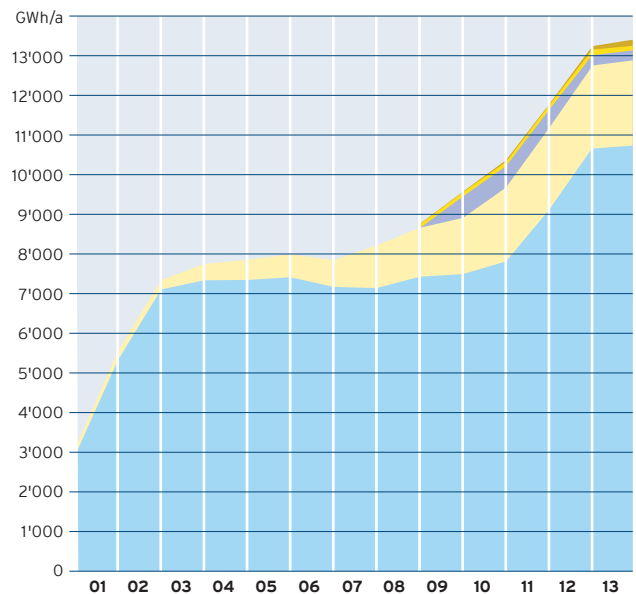
Catégorie A : Les producteurs d'électricité hydraulique et leurs fédérations	45
Catégorie B : Les producteurs produisant de nouvelles énergies renouvelables, et leurs fédérations	54
Catégorie C : Les distributeurs d'énergie, les négociants d'énergie et leurs fédérations	67
Catégorie D : Les organisations de protection de l'environnement	2
Catégorie E : Les fédérations de petits consommateurs	1
Catégorie F : Les gros clients commerciaux et leurs fédérations	3

Certifications et quantités de licences

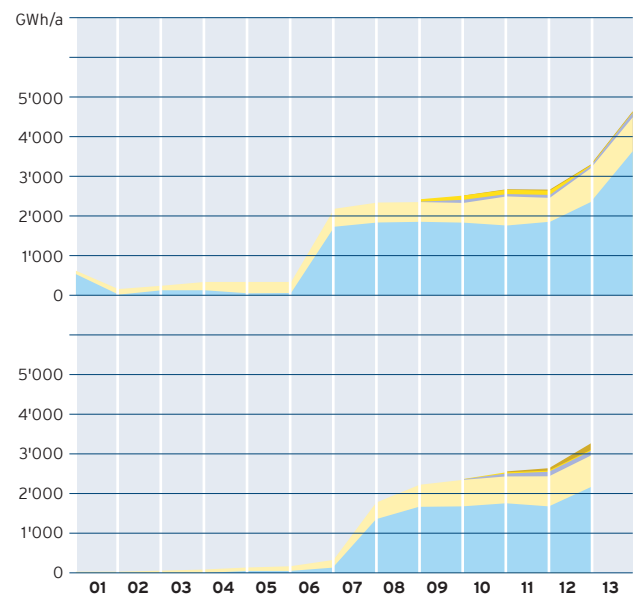
Le principal champ d'activités du VUE est la certification de centrales électriques et de produits énergétiques. Alors que les quantités produites sous licence n'ont que peu augmenté en 2013, la quantité distribuée sous licence a augmenté de 40 pourcents. Les licences de distribution *naturemade basic* ont même augmenté de plus de 50 pourcents. Ces bons résultats doivent surtout être attribués aux produits standard (Green Default) nouvellement introduits par EBM et EBL. En Suisse, environ 1 million d'habitants sont approvisionnés avec un produit standard certifié *naturemade basic*. Au total, 60 fournisseurs d'énergie sont concessionnaires de produits énergétiques certifiés *naturemade basic* et/ou *naturemade star*. Ces derniers possèdent une part de marché d'environ 80 pourcents.

Les ventes effectives d'énergie certifiée aux consommateurs ne sont connues que pour 2012 en raison du temps que prend la transmission des données. Entre 2011 et 2012, elles ont présenté une augmentation réjouissante de 19 pourcents pour atteindre 3.1 TWh/a, et même de 26 pourcents pour les produits *basic*.

Total licences	379
dont pour la production d'énergie	254
dont pour la distribution d'énergie	126
Nouvelles certifications 2013	35
dont pour la production d'énergie (45 GWh/a)	19
dont pour la distribution d'énergie (1'016 GWh/a)	16
Recertifications	32



Distribution (énergie sous licence)
Ventes effectives (énergie certifiée *naturemade*)



Quantité d'énergie actuellement sous licence
(comparaison par rapport à l'année précédente)

Production 2013	13.4 TWh/a	(+1%)
dont <i>naturemade star</i>	2.5 TWh/a	(+6%)
dont <i>naturemade basic</i>	10.9 TWh/a	(+0%)
Distribution 2013*	4.6 TWh/a	(+40%)
dont <i>naturemade star</i>	0.9 TWh/a	(+2%)
dont <i>naturemade basic</i>	3.7 TWh/a	(+54%)
Ventes 2012**	3.1 TWh/a	(+19%)
dont <i>naturemade star</i>	0.8 TWh/a	(+3%)
dont <i>naturemade basic</i>	2.3 TWh/a	(+26%)

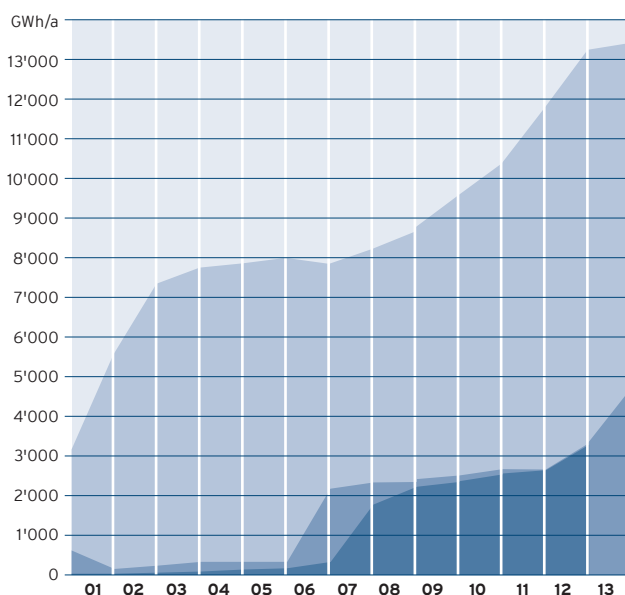
* Les quantités distribuées se réfèrent aux pronostics des concessionnaires sur les ventes de produits énergétiques certifiés *naturemade*, ** Données 2013 pas encore disponibles





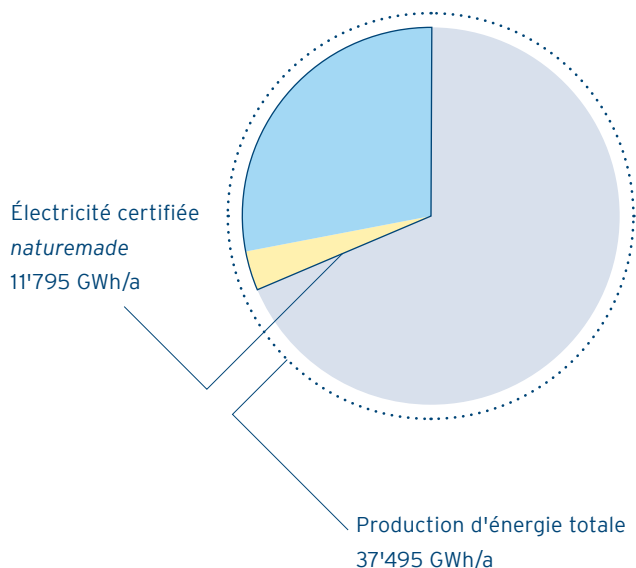
Production totale 
Distribution totale 
Ventes totales 

Comparaison des quantités totales



Production d'électricité 2013
dans les centrales hydrauliques en Suisse

	<i>naturemade star</i>	1'267 GWh/a
	<i>naturemade basic</i>	10'528 GWh/a
	non-certi�� <i>naturemade</i>	25'700 GWh/a

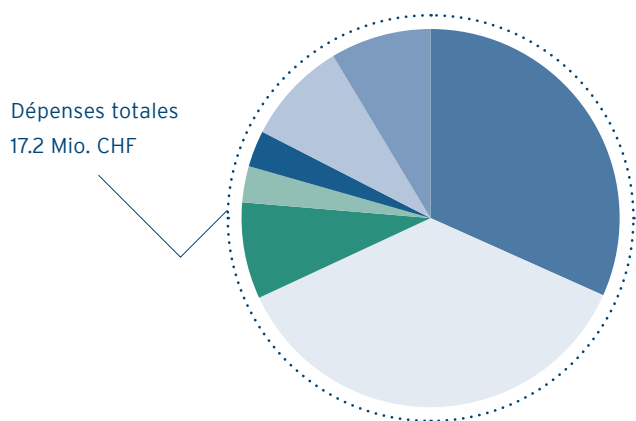


Fonds d'amélioration écologique pour les centrales hydrauliques

En 2012, 37 TWh/a d'électricité ont été produits dans les centrales hydrauliques en Suisse – dont environ 3.3 pourcents (1.2 TWh/a) dans des centrales certifiées *naturemade star*, dans le respect de la nature. Ces centrales ont déjà aujourd'hui un niveau écologique élevé. Mais elles sont en plus obligées de valoriser le bassin-versant de la centrale, en aménageant par exemple les rives de manière naturelle ou en réactivant d'anciens bras de rivière afin de remettre des cours d'eau en réseau. Les coûts ou une partie des coûts sont pris en charge par les Fonds d'amélioration écologique. Entre 2000 et fin 2012, un total d'environ 47 millions de francs a été versé dans les Fonds d'améliorations écologiques. On estime l'argent versé dans les fonds en 2013 à environ 7 millions de francs. Depuis 2000, 17 millions de francs ont été utilisés pour cofinancer des projets. Cela correspond à environ un tiers des recettes. Les projets du domaine de l'énergie hydraulique sont souvent très coûteux et nécessitent une planification relativement longue. Cela a pour conséquence que l'argent du Fonds ne peut pas être dépensé de manière régulière.

Dépenses des fonds selon le but d'utilisation 2000-2012

	Création de nouveaux tronçons de cours d'eau ...	5.5 Mio. CHF
	Revitalisation de cours d'eau	6.3 Mio. CHF
	Création de nouveaux habitats terrestres	1.4 Mio. CHF
	Revitalisation des habitats terrestres	0.5 Mio. CHF
	Régime d'écoulement/gestion du charriage	0.5 Mio. CHF
	Mise en réseau	1.5 Mio. CHF
	Mesures diverses	1.5 Mio. CHF





Création d'un étang dans le marais du Grand Morcel à Vallorbe

L'année passée, l'argent du Fonds de la Romande Energie a permis d'aménager un étang et un sentier didactique dans le marais Grand Morcel à Vallorbe. Le projet, réalisé en partenariat avec la commune de Vallorbe, la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud et la Société vaudoise des pêcheurs en rivières, poursuit plusieurs objectifs. D'une part, l'aménagement de l'étang doit valoriser écologiquement cette zone et promouvoir la pêche ; d'autre part, le sentier didactique doit sensibiliser le public à la valeur d'un écosystème intact.



Photo: Romande Energie

Energie hydraulique *naturemade basic*

Les dispositions sur les débits résiduels de la Loi sur la protection des eaux (LEaux) auraient dû être mises en œuvre dans toute la Suisse pour fin 2012. Cela concerne aussi quelques centrales hydrauliques certifiées *naturemade basic*, qui n'ont pas encore reçu de décision de la part des autorités compétentes. L'élaboration d'une procédure visant à appliquer ces dispositions aussi rapidement que possible est actuellement en cours, en table ronde avec les concessionnaires concernés.

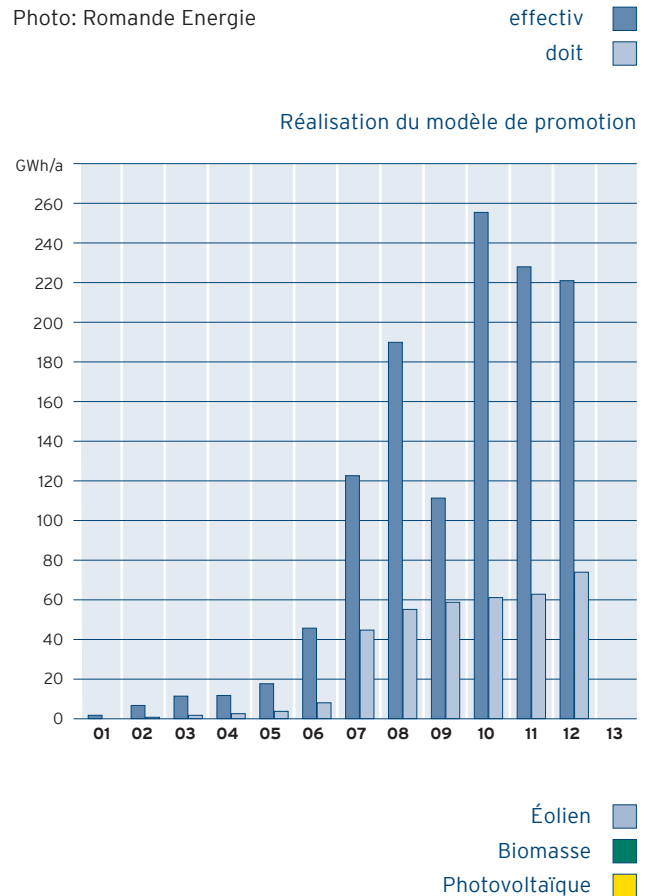
De plus, le comité a introduit un nouveau critère empêchant la certification des installations qui n'ont pas encore assaini leurs débits résiduels.

Un objectif important du label est de créer la transparence face aux clients. En plus des informations générales déjà en ligne concernant toutes les installations hydroélectriques certifiées, une carte sera bientôt disponible sur l'internet pour informer les clients sur l'avancement de la mise en œuvre de la Loi sur la protection des eaux.

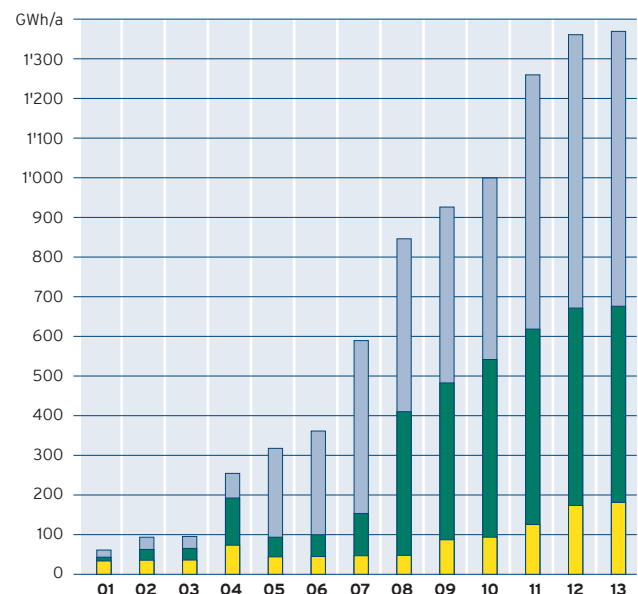
Résultats du modèle de promotion

La promotion des nouvelles énergies renouvelables est un but déclaré du VUE. L'association poursuit cet objectif avec son modèle de promotion pour les produits énergétiques certifiés. Peuvent être comptabilisées pour le modèle de promotion les installations de production de nouvelles énergies renouvelables comme l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse (énergies de l'avenir) qui ont été mises en exploitation après 1995. Au maximum la moitié des cinq pourcents requis peut être couverte avec de l'énergie hydraulique écologique. Le modèle de promotion exige que la part d'énergie produite à l'étranger ne dépasse pas 49 pourcents.

En 2012, 220 GWh/a d'électricité issue d'énergies renouvelables ont été enregistrés dans le modèle de promotion. Cela correspond à environ 7 pourcents, au lieu des 2.5% requis.



Installations de nouvelles énergies renouvelables certifiées, en fonction de l'année de leur mise en service, cumulées



Enquête de marché 2012 sur les produits électriques issus de sources renouvelables

En 2013, le VUE a de nouveau réalisé une enquête de marché sur les ventes de produits électriques renouvelables sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie.

Comme cela avait déjà été le cas les années précédentes, les chiffres absolus des ventes de produits électriques renouvelables (y-compris produits certifiés *naturemade*) ont aussi augmenté en 2012 (+14 pourcent). Cette demande croissante est due en premier lieu au fait que des distributeurs d'électricité ont passé aux produits renouvelables par défaut (des EAE qui ont pour la première fois livré à leurs clients de l'électricité renouvelable en tant que produit standard).

L'électricité certifiée *naturemade* représente 37 pourcents (dont 13 pourcents de *naturemade star*) des ventes de produits électriques renouvelables.

naturemade energie arena 2013

La *naturemade energie arena 2013* était intitulée « La contribution des EAE et des gros consommateurs au tournant énergétique ». A l'aide de modèles et d'exemples, elle a montré comment les contributions volontaires de l'économie et des privés au tournant énergétique pouvaient être mieux intégrées et mieux soutenues par le législateur. Dans son discours d'ouverture, la conseillère fédérale Doris Leuthard a souligné que le tournant énergétique ne pouvait pas être une affaire d'Etat. Tous les acteurs doivent unir leurs forces pour atteindre les objectifs visés, et les mécanismes de distorsion du marché doivent le plus possible être exclus. La stratégie énergétique offre un large champ d'activités pour le marché.

Lors du podium de discussion qui a suivi, les représentants de la Poste, de l'OFEN, de la Romande Energie et des ewz ont énuméré les conditions-cadres générant une distorsion du marché : les gros et petits clients qui doivent payer la RPC malgré le fait qu'ils achètent 100% d'éco-électricité, les exigences écologiques lacunaires de la promotion RPC, des taux de rétribution RPC trop élevés, pas d'échéances pour l'exploitation des centrales atomiques. Mais ils ont aussi montré que cela pouvait se dérouler différemment : offres pour les locataires, marketing réussi incitant à acheter de l'électricité de haute qualité, bonus d'efficacité. Personne n'a contesté le fait que nous avons besoin d'offres qui soutiennent l'engagement volontaire des consommateurs.

Les gagnants du prix *naturemade* 2013 sont apparus à l'écran de 19 cinémas en Suisse allemande: bio- familia SA, la Fondation zum Glockenhaus, Steigenberger Bellerive au Lac et l'imprimerie gdz. Ils représentent les nombreuses entreprises qui couvrent toute ou une partie de leur consommation électrique avec des produits certifiés renouvelables *naturemade*.

Vignette « éco-courant »

En 2013, soit deux ans après l'introduction de la Vignette « éco-courant », le nombre de vignettes achetées/vendues a fortement augmenté. Pour 830 vignettes vendues ou distribuées en 2012, 2'890 l'ont été en 2013 – principalement pour les vélos. L'augmentation de 37 à 137 vignettes pour les voitures (à 10'000 km) est réjouissante. Plus de 1 GWh/a d'éco-électricité certifiée *naturemade star* a été acheté grâce aux vignettes vendues ou distribuées en 2013.

Avec EKZ, nous avons gagné un nouveau partenaire commercial en 2013.



Doris Leuthard à la
naturemade energie arena 2013



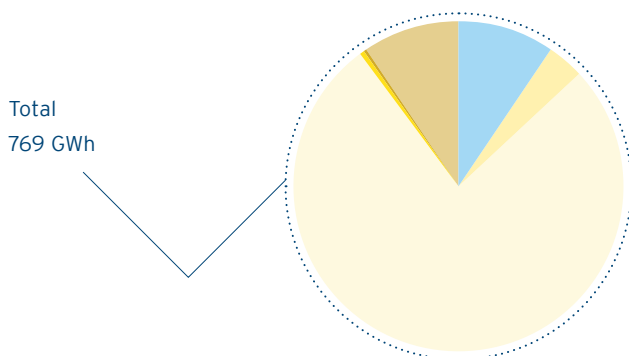
Activités à l'échelle internationale

Certifications *naturemade* à l'étranger

La quantité d'énergie certifiée à l'étranger n'a pas changé par rapport à 2012 et continue à se situer aux alentours de 765 GWh/a. Presque 80% de cette énergie proviennent d'installations éoliennes sises en Norvège et aux Pays-Bas. Cette énergie continue à être distribuée principalement en Suisse.

Production à l'étranger 2013 (énergie sous licence)

Énergie hydraulique <i>basic</i> (électricité)	74 GWh
Énergie hydraulique <i>star</i> (électricité)	27 GWh
Éolien <i>star</i> (électricité)	593 GWh
Photovoltaïque <i>star</i> (électricité)	3 GWh
Biomasse <i>star</i> (électricité)	1 GWh
Biomasse <i>star</i> (biométhane)	71 GWh
Biomasse <i>star</i> (chaleur)	0 GWh



Perspectives

Révision de la stratégie de l'Association

« L'avenir de *naturemade* jusqu'en 2013 » - c'est le nom du papier stratégique élaboré en 2009, et qui formait à cette époque un cadre solide pour le travail de l'association. Cette stratégie sera renouvelée en 2014 pour les 4-5 années suivantes. Il faudra à nouveau obtenir un large soutien auprès des membres de l'association pour cette nouvelle stratégie. Ce soutien doit s'obtenir en faisant un sondage auprès des membres du comité, mais aussi auprès de différents autres membres et partenaires importants du VUE. Les évaluations/attentes par rapport au VUE concernant les besoins de la clientèle, l'évolution du milieu (développement du marché, mais aussi législation) et la conception du label dans toutes les applications énergétiques (électricité, chaleur/froid, gaz) feront partie du processus. Au sein du comité, ce processus sera modéré par un acteur externe.

Le traitement des résultats de ce processus constituera l'une des tâches principales de l'association dans l'année à venir. Des informations à ce sujet seront communiquées lors de l'Assemblée générale 2014.

Nouveaux systèmes énergétiques

Des projets isolés seront concrétisés en parallèle avec le processus stratégique. Le VUE ne veut pas rester inactif. Concrètement, il s'agit de développer des critères pour un marché efficace, le gaz de décharge et l'énergie des déchets. La certification *naturemade basic* de la production énergétique des installations d'incinération des déchets est déjà aujourd'hui possible, mais seule l'énergie produite avec la part renouvelable des déchets est certifiée. Une différenciation de la qualité *basic/star* sera bientôt possible, et une extension de la certification à la production issue de déchets non renouvelables doit être étudiée. Des directions doivent être choisies en 2014.

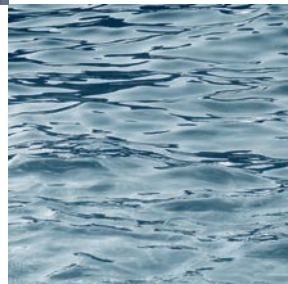
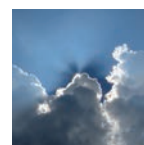
Communication

La communication sera l'un des principaux thèmes au centre des activités en 2014. Elle est basée sur le nouveau concept de communication *naturemade*, qui pose aussi des lignes directrices à plus long terme pour la communication *naturemade*. Comme jusqu'à présent, le but est d'améliorer la notoriété de *naturemade* et de communiquer sa plus-value de manière plus simple, attrayante et étendue. Le budget 2014 qui sera présenté à l'AG pour ce domaine sera donc nettement plus élevé.

On continuera à faire avancer les projets de communication qui sont en cours depuis des années ou seulement depuis peu : la mise à jour de la comparaison des labels de qualité pour l'électricité, élaboration d'un argumentarium pour l'achat de produits électriques certifiés *naturemade*, et mise en ligne d'une carte avec les centrales hydrauliques certifiées.

Energie hydraulique

En 2014, l'énergie hydraulique sera aussi un thème central des activités de l'association. En plus d'autres activités, le VUE étudiera avec des partenaires de quelle manière concevoir les centrales hydrauliques pour qu'elles soient conformes aux besoins des poissons (en termes de dévalaison), ceci afin de trouver des solutions pragmatiques.



Les comptes 2013 sont clos avec un bénéfice annuel de 364'000.

L'évolution très positive des affaires de l'Association a permis d'atteindre déjà maintenant l'objectif du comité d'élever le capital propre à CHF 300'000. Ce capital propre se montait à CHF 446'000 au 31 décembre 2013.

Les capitaux de tiers à long terme sont toujours de CHF 400'000.

Les membres désiraient déjà depuis longtemps que le VUE fasse plus de marketing global. Grâce au nouveau concept de communication et aux bons résultats de l'Association, on peut maintenant renforcer le financement des mesures de communication avec le budget ordinaire du VUE.

Bilan au 31.12.2013

CHF

	31.12.2013	31.12.2012
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte postal	1'417'618	919'866
Créances	35'084	66'706
Impôt anticipé	2'289	1'259
Créances TVA	5'542	17'478
Actifs transitoires	24'444	3'986
Total actifs	1'484'977	1'009'295
PASSIFS		
Capitaux de tiers (court terme)		
Créditeurs	502'246	314'932
Passifs transitoires	136'695	213'093
	638'941	528'025
Capitaux de tiers (long terme)		
Prêt ewz	100'000	100'000
Prêt Repower	100'000	100'000
Prêt BKW	100'000	100'000
Prêt IWB	100'000	100'000
	400'000	400'000
Total capitaux de tiers	1'038'941	928'025
Report de pertes 1.1.2013	81'270	-67'532
Bénéfice 2013	364'766	148'802
	446'036	81'270
Total passifs	1'484'977	1'009'295



Comptes des profits et pertes 2013

CHF

	2013	2012
RECETTES		
Taxes de certification	1'275'863	1'107'992
Cotisations	311'000	289'000
Projets particuliers		
<i>naturemade energie arena</i>	72'408	–
Enquête des produits d'électricité	17'749	15'000
Vignette éco-courant	5'992	5'029
Carte d'eau	–	18'519
Benchmarking des distributeurs d'électricité	31'332	22'922
	127'481	61'470
Autres recettes		
Conseils spécialisés, conférences, autres	360	820
Total recettes	1'714'704	1'459'282
DÉPENSES		
Certification		
Gestion de projet/administration	108'935	109'404
Communication/acquisition	99'869	96'008
Certification	309'242	299'531
Activités à l'échelle internationale	13'632	20'863
	531'678	525'806
Gestion de l'association		
Secrétariat	187'764	182'846
Comptabilité/révision	8'811	14'058
	196'575	196'904
Projets particuliers		
<i>naturemade energie arena</i>	108'724	33'836
Prix <i>naturemade</i>	9'146	30'273
Enquête des produits d'électricité	27'119	25'064
Vignette éco-courant	11'318	15'180
Carte d'eau	–	28'840
Benchmarking des distributeurs d'électricité	20'876	22'922
	177'183	156'115
Autres dépenses		
Communication, conseils spécialisés, autres	443'409	446'935
Total dépenses	1'348'845	1'325'760
Bénéfice	365'859	133'522
Recettes neutres		
Intérêts bancaires	2'944	3'596
Différences de cours	-14	-50
Dépenses exceptionnelles	–	-34'376
Recettes exceptionnelles	4	49'737
TVA utilisation mixte	-4'027	-3'628
Résultat de la période (bénéfice)	364'766	148'802



Rapport de révision

Treuhandbüro

René Steimer

Betriebsökonom FH

Seestrasse 64

CH-8712 Stäfa

Telefon 044. 915 36 95

e-mail rsteimer@sunrise.ch

Bericht der Revisionsstelle zur
Eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung des

Verein für umweltgerechte Energie
Molkenstrasse 21

8004 Zürich

Stäfa, 1. März 2014

Als Revisionsstelle habe ich die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins für umweltgerechte Energie für das am 31. Dezember 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Gemäss den Statuten des Vereins, Art. 33 "Grundsätze", hat sich die Revision nach den entsprechenden Bestimmungen des OR über die Aktien-gesellschaft (Art. 727ff. OR) zu richten.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Ich bestätige, dass ich die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfülle.

Meine Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstössen nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei meiner Revision bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und den Statuten entspricht.

Treuhandbüro René Steimer

René Steimer

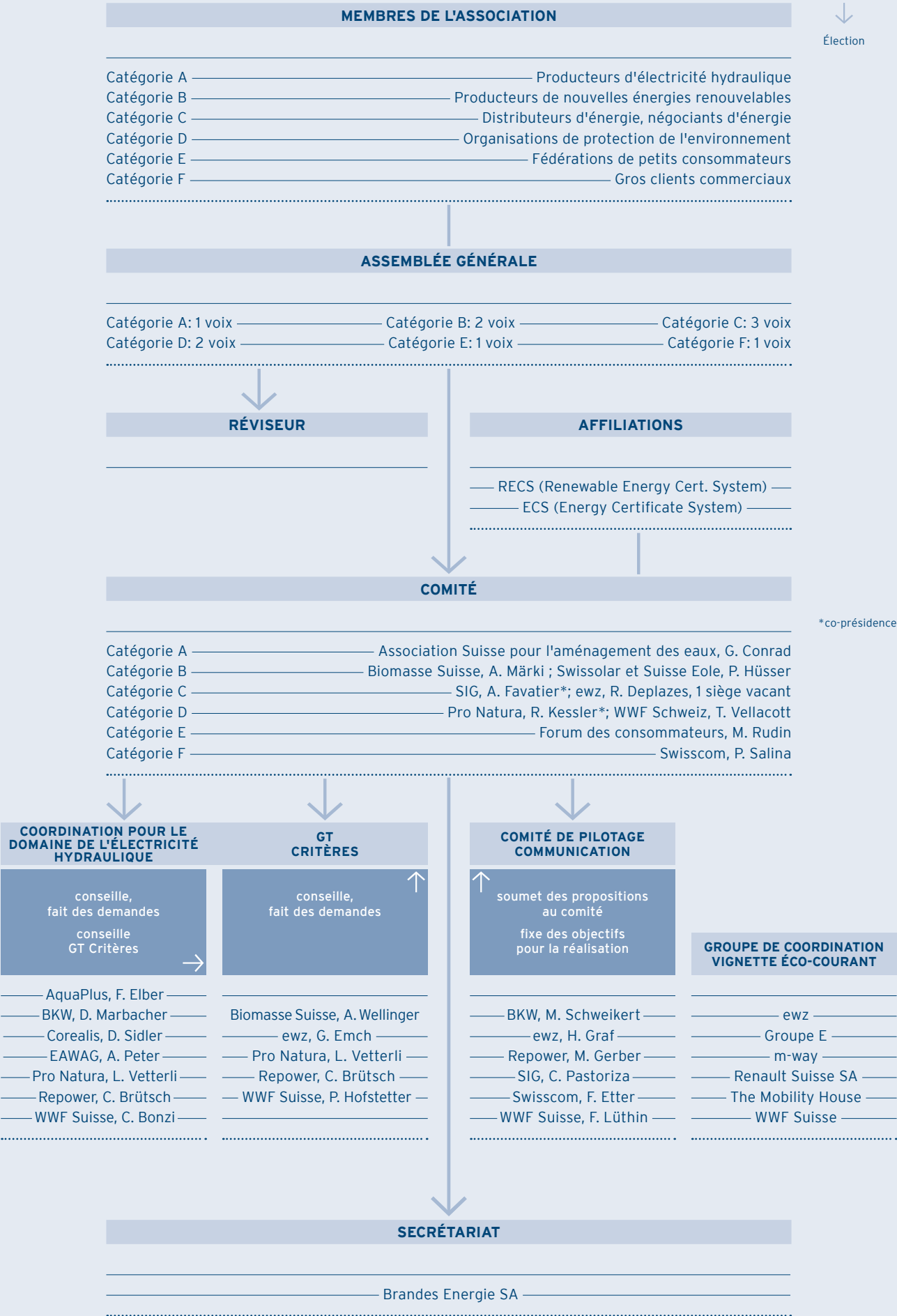
Beilagen
Jahresrechnung

Mitglied der Treuhand-Kammer

CHE-108.018.961 MWST



Organigramme Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE (Mai 2014)





naturemade !

Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement (VUE)
Molkenstrasse 21
8004 Zurich

Tél +41 44 213 10 21
Fax + 41 44 213 10 25

info@naturemade.ch
www.naturemade.ch